



Gujan-Mestras, le 17 octobre 2022

Dossier suivi par :  
Matthieu CABAUSSEL - CRCAA

N/Réf. : **CRCAA FORAGES 10/2022**

**Objet :** Consultation du CRCAA FORAGES 10/2022 pour une prestation d'accompagnement pour la mise en service de 3 forages d'eau salée destinés à la production ostréicole du Bassin d'Arcachon (3 pages)

Monsieur,

Suite à une première publication infructueuse, le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine (CRCAA) a décidé de procéder à une nouvelle consultation restreinte et simplifiée pour des prestations intellectuelles portant sur :

**L'accompagnement et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation et la mise en service de 3 forages d'eau salées destinés à la production ostréicole du Bassin d'Arcachon**

Cette consultation est passée selon une procédure adaptée conformément à l'article R 21 22-8 du code de la commande publique (achats inférieurs à 40 000 €HT). Le contenu de la prestation est détaillé dans le document de consultation faisant office de cahier des charges technique et administratif.

À ce titre, nous vous sollicitons afin d'obtenir votre meilleure proposition concernant ces prestations.

Le contenu de votre offre devra comprendre :

- Votre offre complétée avec les éléments demandés dans le document de consultation
- Le document dûment rempli et signé fourni dans les documents de consultation et nommé « Décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F.)
- Une note méthodologique décrivant :
  - La composition de votre équipe avec identification précise des intervenants dans le projet et leur rôle tout au long de l'étude y compris le nombre de jours d'intervention par membre du groupement,
  - Votre démarche mise en œuvre pour la réalisation de l'étude et la manière que vous envisagez pour organiser le travail avec le maître d'ouvrage,
  - Votre compréhension des enjeux du projet,
  - Votre motivation et capacité à mener à bien le projet,
  - Un calendrier envisagé le plus détaillé possible comprenant le nombre de jours d'intervention, le nombre de réunions.



Votre offre sera jugée en fonction des critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1- Valeur technique	30 %
2- Prix des prestations	40 %
3- Délai d'exécution	30 %

Selon les modalités ci-après :

<p><b><u>Valeur technique :</u></b></p> <p>La note à attribuer au critère s'effectue au regard des sous-critères pondérés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualification du candidat (ou équipe) et pertinence des compétences proposées au regard du contexte et des caractéristiques du projet ;</li> <li>- Qualité et adéquation des références présentées au regard du projet, notamment en ce qui concerne la nature, l'objet, l'ampleur et le niveau de technicité des réalisations ; pertinence du choix des références représentatives ;</li> <li>- Qualité de la note méthodologique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justification de la composition de l'équipe et pertinence de la répartition des rôles des intervenants tout au long de la mission ;</li> <li>- Pertinence de la méthode de travail ;</li> <li>- Compréhension des enjeux du projet, appropriation du contexte de l'opération ;</li> <li>- Motivation et justification de la capacité du candidat à mener à bien le projet.</li> </ul> </li> </ul>	30%
<p><b><u>Prix des prestations :</u></b></p> <p>Le calcul de la note à attribuer au critère prix s'effectue par application de la formule : [Montant de l'offre la moins chère / Montant de l'offre à noter] x 40</p>	40%
<p><b><u>Respect du calendrier :</u></b></p> <p>La note à attribuer au critère s'effectue au regard des sous-critères pondérés suivants, en gardant en ligne de compte la qualité des offres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence des délais proposés dans la proposition pour la méthodologie,</li> <li>- Cohérence des délais proposés pour l'homologation</li> </ul>	30%

Les date et heure limites de réception des offres sont fixées au

**Vendredi 4 novembre 2022 à 12h00.**

Une offre remise au-delà de cette limite ne pourra être prise en compte.



Votre offre devra être adressée par courrier électronique à l'adresse suivante :  
[secretariat@huitres-arcachon-capferret.fr](mailto:secretariat@huitres-arcachon-capferret.fr)

Le CRCAA se réserve le droit de procéder à une négociation. Cependant, il pourra être jugé que, compte tenu de la qualité et du niveau de prix des offres, la négociation n'est pas nécessaire. Il est donc de votre intérêt d'optimiser votre offre initiale.

Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt que vous porterez à cette consultation.

Nous vous prions de croire, **Monsieur**, à l'assurance de mes sentiments de parfaite considération.

P/O Le Président du CRCAA  
Olivier LABAN

  
Le Président du CRCAA  
Matthieu CABAUSSEL  
COMITE REGIONAL  
CONCHYLICULTURE  
ARCACHON AQUITAINE  
Matthieu CABAUSSEL  
Directeur  
15, rue de la Barbotiere - 33470 Gujan-Mestras  
Tél. 05 57 73 08 43  
direction@huitres-arcachon-capferret.fr

Pièces jointes à la lettre de consultation :

Le document de consultation comprenant :

- Le cahier des charges technique et administratif,
- Le bordereau DPGF (Décomposition du prix global et forfaitaire)

Sont annexés à ce document de consultation à titre informatif et non exhaustif, les éléments suivants en référence au Forage en exploitation à La Teste de Buch (réalisation 2007) :

- Le rapport du BRGM RP-54844-FR
- Caractérisation des biseaux d'eau salée exploités sur le pourtour du Bassin d'Arcachon et expérimentation sur 3 sites tests
- Le projet de procédure d'homologation d'un forage conchylicole,
- Le règlement intérieur du forage de la Teste de Buch
- L'avis de l'hydrogéologue agréé concernant le forage de Gujan la Passerelle et de La Teste.